

Les crédits

gèrait les affaires de la Colombie-Britannique. Ses politiques fiscales sont bien connues.

Je tiens à dire que la réforme fiscale que nous voulons réaliser est fondée sur la progressivité des taxes et des impôts. Bien sûr, la taxe sur les produits et services est régressive, mais quand la réforme fiscale sera parachevée, les taxes régressives comme celle-là seront éliminées d'une façon responsable.

[Français]

Mme Maheu: Monsieur le Président, nous sommes au courant que le gouvernement se prépare à nous présenter un budget très prochainement.

[Traduction]

Le député pourrait-il nous dire quelles mauvaises nouvelles on nous prépare actuellement, selon lui?

• (1220)

M. Young (Gloucester): Monsieur le Président, sur la question du budget, je crois que les Canadiens savent que le ministre des Finances présentera son budget le 20 février. Nous supposons qu'il le présentera à la Chambre et pas ailleurs. Je suis certain que, à ce moment-là, le ministre devra reconnaître le fait que son déficit est considérablement plus élevé que ce qui avait été prévu l'an dernier. C'est un problème avec lequel le ministre des Finances est sans cesse aux prises.

Je crois que le premier ministre et le ministre nous préparent déjà à un budget très sévère. Si je conjecturais maintenant sur le contenu de ce budget, je ne ferais qu'indisposer les Canadiens dix jours avant que le ministre ne leur communique lui-même les mauvaises nouvelles. Je vais laisser le ministre des Finances assener lui-même le coup aux Canadiens le 20 février.

[Français]

L'hon. Gilles Loiselle (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, la motion que nous avons devant nous demande que le gouvernement abandonne son projet de taxe sur les produits et services. Je crois que notre réponse est claire, non équivoque: c'est non. Je vais vous dire pourquoi. Parce qu'abandonner cette réforme essentielle de notre régime fiscal, c'est abandonner les personnes âgées; abandonner cette réforme, c'est abandonner les personnes et les familles moins fortunées, c'est abandonner nos industries, nos entreprises, les petites et les grandes, et c'est abandonner aussi, si on laisse tomber cette réforme, nos exportateurs qui font face à une concurrence internationale de plus en plus intensive. Monsieur le Président, abandonner cette réforme, c'est

abandonner notre responsabilité comme gouvernement national.

Bien sûr, nous n'allons pas suivre le piètre exemple des gouvernements antérieurs qui n'avaient ni la volonté ni le courage de surmonter les obstacles à une réforme compréhensive de notre régime fiscal. Cette réforme, notre réforme, nous le reconnaissons est un défi de taille. Comme nous l'avons prouvé dans le cas de la politique sur l'investissement dans le cas de la réglementation de la concurrence, des droits d'auteur, du commerce international et dans bien d'autres dossiers économiques importants, ce gouvernement est prêt à relever les grands défis de notre époque.

Il va sans dire qu'il n'est jamais facile de prendre l'initiative d'une réforme majeure surtout quand il s'agit de taxe. Nos amis de l'Opposition officielle, qui sont les auteurs de la motion que nous avons devant nous, l'ont prouvé année après année, décennie après décennie quand ils étaient au pouvoir. En dépit de recommandations de plusieurs commissions royales et de commissions parlementaires au cours des 50 dernières années, ils ont tout fait pour éviter les difficultés et les complexités d'une réforme compréhensive du régime fiscal.

Depuis un demi-siècle, nos entreprises et nos exportateurs ont un lourd handicap face à la concurrence étrangère. Depuis un demi-siècle, les Canadiens de toutes les provinces, de toutes les villes et de tous les villages de notre pays versent sans le savoir des milliards de dollars sous forme de taxes fédérales. N'est-il pas un peu paradoxal, monsieur le Président, maintenant qu'ils sont assis confortablement dans les banquettes de l'opposition, que ce même parti demande au gouvernement d'abandonner son plan pour une soi-disant réforme mal définie qu'il nous propose, réforme que les libéraux, bien entendu, se sont bien gardés d'introduire quand ils étaient de ce côté-ci de la Chambre.

[Traduction]

Où était le Parti libéral ces 50 dernières années? Ce qui est plus important encore, où est le Parti libéral aujourd'hui, au moment où nous parlons de réforme fiscale? Essayer de comprendre la position des libéraux sur la question à partir des quelques indices qu'ils ont semés ici et là, c'est un peu comme essayer de pelleter de la fumée un jour de grand vent. Sur cette question aussi vitale pour l'avenir du Canada, l'opposition officielle s'est montrée à court d'idées; cependant, quand on y pense bien, ce parti n'avait pas plus d'idées lorsque c'est lui qui gérait les affaires de notre pays.

C'est dans le rapport minoritaire que les libéraux ont présenté en novembre 1989 qu'on peut trouver l'un des rares indices de leur position sur la question. Ils y énoncent une série de principes concernant la réforme fiscale, notamment la justice, la simplicité, l'intégration, la visibilité et la non-incidence sur les recettes. Tout cela a